

## **Concurrence des Etats ou cartellisation continentale ?**

*Le modèle corporatiste qui inspire le fédéralisme européen est dangereusement anachronique.*

La grande manœuvre stratégique qui vient de débiter en Europe est captivante pour l'observateur et lourde de conséquences futures pour les Européens. Les promoteurs de l'Euro, après l'avoir faussement présenté comme un complément indispensable et avantageux du marché commun, soutiennent aujourd'hui inlassablement qu'il constitue un progrès décisif vers la libéralisation des économies de l'Euroland, un facteur puissant d'intensification de la concurrence entre les entreprises en général, et plus particulièrement entre ces grandes entreprises conglomerales que sont les Etats. Le passage à l'Euro marquerait ainsi le début du processus de réforme des économies sur-administrées du continent, réforme que l'on attend en vain depuis l'implosion du communisme soviétique en 1991.

Mais dans le même temps, et conformément aux analyses auxquelles se sont ralliés, après quelques hésitations, la plupart des économistes, les gouvernements socialistes au pouvoir dans l'Euroland reconnaissent que la gestion de la politique monétaire commune ne peut être laissée à la seule Banque centrale de Francfort agissant sur de simples critères techniques. La politique unique avantageant inévitablement les uns et pénalisant les autres appelle des arbitrages politiques qui ne peuvent être le fait que de responsables élus, et non de simples techniciens suivant des règles rigides, indépendantes de l'environnement du moment et des conjonctures économiques. A l'épreuve des réalités, les promoteurs de l'unification monétaire sont obligés de reconnaître que la constitution monétaire de Maastricht n'est pas viable ni même applicable. Et c'est pourquoi MM. Lafontaine et Strauss-Kahn plaident pour un "retour du politique" et une reprise de contrôle de la BCE par les gouvernements.

### **Coopération et harmonisation**

Le maître-mot en la matière est "coopération". Il est clair en effet qu'en l'absence d'un gouvernement fédéral européen, qui ne reste pour l'instant qu'une perspective de long terme, il faut bien continuer à pratiquer une politique monétaire discrétionnaire en Europe, et en tenant compte des intérêts divergents de chacun des onze pays. Ce qui appelle des compromis.

Mais les socialistes au pouvoir vont plus loin et souhaitent également une politique fiscale commune, que l'on baptise pudiquement "harmonisation". Il s'agit là encore d'aligner tous les pays membres de la zone sur le même modèle, à l'exact inverse des besoins. En effet, l'abandon de politiques monétaires nationales qui permettraient de répondre "sur mesure" aux conjonctures spécifiques ne rend que plus nécessaire une différenciation des politiques fiscales et budgétaires, de façon à compenser l'inadéquation de la gestion monétaire unique aux évolutions macro-économiques particulières de chaque pays. L'Irlande, proche de la surchauffe, devrait ainsi pratiquer une politique d'excédents budgétaires, tandis que la France où le ralentissement tourne à la déflation devrait alléger sa fiscalité.

La recherche de l'harmonisation fiscale doit donc répondre à d'autres objectifs que celui de stabiliser les conjonctures. Elle constitue en fait l'amorce d'une politique fiscale unique dans la perspective d'un futur Etat fédéral européen. Lorsque la politique monétaire et la politique fiscale sont communes à un espace économique donné, il est clair que les éléments fondateurs d'un gouvernement unique et d'un Etat unique sont en place.

Beaucoup de chefs d'entreprises continuent à placer un grand espoir dans cette construction fédérale, un gouvernement supra-national devant, selon eux, être à même de réformer enfin et d'alléger de façon significative les appareils obsolètes, hypertrophiés et dispendieux des Etats nationaux, ce que les gouvernements actuels sont incapables de faire.

Il s'agit d'apporter une solution efficace à un problème devenu classique dans les entreprises: comment restructurer, réduire les dépenses, recentrer sur le métier principal et améliorer la productivité et la compétitivité. C'est un problème d'économie industrielle, de stratégie de la firme et d'économie de l'organisation.

## **Externalisation**

De ce point de vue, la création de l'Euro et de la Banque centrale européenne se définit comme une opération d'externalisation. De même qu'une entreprise industrielle ou financière peut décider de confier la gestion de sa fonction informatique à une entreprise extérieure spécialisée, de même les Etats nationaux de l'Euroland ont décidé de ne plus gérer eux-mêmes leur fonction monétaire mais de la confier en sous-traitance, de l'affermier, à une entreprise bureaucratique nouvelle et indépendante, extérieure aux Etats-firmes, la BCE.

La gestion de la production de monnaie est ainsi externalisée mais apparemment les appareils administratifs nationaux ne seront pas allégés d'autant: la Banque de France et la Bundesbank restent en place, telles qu'elles étaient auparavant. De plus l'opération d'externalisation a d'ores et déjà échoué puisque les statuts de la nouvelle bureaucratie monétaire sont déjà remis en cause par les gouvernements nationaux. On en revient ainsi à un simple cartel d'Etats.

## **Cartel fiscal**

Mais c'est dans le domaine fiscal que l'opération de restructuration est la plus risquée pour les entreprises. Dans la situation actuelle, et indépendamment de l'Euro, les Etats-firmes voient déjà leur capacité d'extraction fiscale diminuer sous l'effet de l'ouverture internationale des économies et de la globalisation des marchés. La matière fiscale devient plus mobile et va vers les pays où la confiscation est la moins forte.

Il n'y a alors que deux solutions pour des Etats nationaux concurrencés: soit réduire les dépenses publiques et se recentrer sur le métier principal (police, justice, défense, transferts essentiels) et c'est l'équivalent du "downsizing" des entreprises privées, soit réduire la concurrence fiscale pour maintenir ou augmenter les prélèvements obligatoires. Et la solution la plus commode pour réduire la concurrence c'est de constituer un cartel qui interdise la surenchère à la baisse des prix, en l'occurrence le "prix" que constitue le taux de prélèvement fiscal national.

C'est ce que tentent de faire aujourd'hui les gouvernements socialistes européens qui poussent à l'harmonisation fiscale (Voir *Le Figaro* du 20 Novembre 1998, "Faut-il réduire la compétition fiscale entre les nations ?"). D'autant plus qu'ils vont avoir besoin de recettes supplémentaires en raison de la politique monétaire commune qui accroît les disparités conjoncturelles dans l'Euroland et ne sera supportable que si elle est assortie de vastes transferts de ressources des économies en expansion vers les économies en récession.

## **Illusions patronales**

Pour accroître la pression fiscale, la formation d'une entente des Etats du continent est idéale. En effet, l'espace économique européen est beaucoup moins ouvert sur l'extérieur que les espaces nationaux: la France exporte et importe un tiers ou plus de son PIB, alors que l'Europe dans son ensemble ne le fait qu'à hauteur de 10 % environ. Il est plus facile d'imposer la matière fiscale

moins mobile d'une économie moins ouverte.

Il s'ensuit que la pression des ressources s'exerçant sur les bureaucraties nationales devrait être allégée par la création d'un cartel fiscal des Etats. L'impôt pourra être augmenté à nouveau et la nécessité du "downsizing" des Etats-firmes en sera réduite d'autant. La coordination et l'harmonisation des politiques monétaires et fiscales en Europe conduit vraisemblablement à un regain d'étatisation et de bureaucratisation plutôt qu'à la réforme libérale qu'espèrent les entreprises.

Celles qui veulent voir, dans le début de construction fédérale qui s'amorce sous nos yeux, le triomphe de la concurrence et de la libéralisation seront très probablement flouées. Du moins celles qui croient réellement à cette perspective. D'autres, qui tirent leurs bénéfices d'une symbiose prolongée avec les appareils publics, savent mieux ce qu'elles font. Elles jouent le maintien et le développement du modèle corporatiste européen, dit "rhénan" par certains. L'exemple du Japon, qui relève de la même inspiration, devrait les faire réfléchir davantage.

JJR

*Le Figaro*, 29 janvier 1999